



LA DÉFENSE

Unité Transport BRUXELLES (UTB)

05 SEP. 2014

MITs : 14-00397796
Page(s) : 5
Arch : D01

A ACOS IS
SLPPT 8

Objet : Rapport d'inspections réglementaires d'engins dangereux.

Ref : DGMR-SPS-PRPER-PMRS-001.

1. Synthèse : Une inspection réglementaire des engins dangereux de votre a eu lieu le 3 et 4 septembre 2014.
2. Liste des annexes
Annexe A : PV global des inspections effectuées.
Annexe B : 2 PV individuels.

Bn QG EM Def - QRE	
Bn HK Def St - KKE	
IN	08 SEP. 2014
OUT	
CO	RSM
S1	BrigCorps
S2-S3	SSM
S4	Srt
Fac Mgt	ASE 165
INFRA	TSS CIS
Mess 4100	SLPPT 08
Rolin	UTE Evere

Etienne DESFOSSÉS
Major
Directeur

Info : MPC BIGNERON

Correspondant : Dominique CLARIN
Adjudant
Tel: 9-6321-10419
Fax: 9-6321-39019 ou +32(0)2/44.39019
E-mail : dominique.clarin@mil.be



Unité Transport BRUXELLES
Quartier Major Housiau
Martelarenstraat 181
1800 PEUTIE

.be

Unité inspectée ACOS IS

Evere et Molenbeek Wersbeek

Date de l'inspection :

3 et 4 septembre 2014

PROCES-VERBAL GLOBAL

prochaine réunion.

Ce rapport ne peut être reproduit et diffusé qu'avec l'accord de l'Agent-visiteur et que par page complète

N° PV	Sv concerné	Type d'appareil	Marque	N° Immatr	Conclusion
14 ANN 1	CDH	Gerbeur	Linde	3ATRAN001	A
14 ANN 2	CDH	Transpalette	OMG	09031007/096	A
14 ANN 3	CDH	Transpalette	OMG	09031007/109	A
14 ANN 4	CDH	Echelle 12 marches	Kaiser-Kraft	R1	A
14 ANN 5	CDH	Echelle 16 marches	/	R2	A
14 ANN 6	CDH	Echelle 8 marches	Altrex	191308/1	A
14 ANN 7	CDH	Echelle 8 marches	Altrex	191308/2	A
14 ANN 8	CDH	Echelle 8 marches	Altrex	191308/3	A
14 ANN 9	CDH	Echelle 8 marches	Altrex	191308/4	A
14 ANN 10	G4	Transpalette	Ameise	G4,1	A
14 ANN 11	G4	Transpalette	Ameise	G4,2	B
14 ANN 12	G4	Transpalette	OMG	09031007/114	A
14 ANN 13	G4	Transpalette	OMG	09031007/121	A
14 ANN 14	G4	Transpalette	Rouge	CCMV 2.1.05.3	A
14 ANN 15	G4	Elevateur	Fiat	V28373	A
14 ANN 16	G4	Echelle 4 marches	Altrex	191304	pas vu
14 ANN 17	G4	Echelle 8 marches	Altrex	40478/1	A
14 ANN 18	G4	Echelle 8 marches	Altrex	40478/2	A
14 ANN 19	G4	Echelle 8 marches	Altrex	40478/3	A
14 ANN 20	G4	Echelle 8 marches	Altrex	40478/4	A
14 ANN 21	G4	Echelle 6 marches	Kettal	Ech.Mag 1	A
14 ANN 22	G4	Echelle 8 marches	Haillo	Ech.Mag 2	A
14 ANN 23	G4	Compresseur	Einhell Airjet	1596.06/86	A

~~Dominique CLARIN~~
 A. Cludant
 Inspecteur Engins Dangereux

Conclusion A : Lors de l'examen de l'appareil rien d'anormal n'a été constaté. L'appareil peut-être maintenu en service.

B : L'appareil peut être maintenu en service. Il faut cependant remédier aux manquements constatés le plus vite possible.

C : L'utilisation sûre de l'appareil n'est plus assurée en raison des manquements constatés. L'appareil ne peut être maintenu en service.

Unité inspectée ACOS IS

Evere et Molenbeek Wersbeek

Date de l'inspection :

3 et 4 septembre 2014

PROCES-VERBAL GLOBAL

prochaine réunion.

Ce rapport ne peut être reproduit et diffusé qu'avec l'accord de l'Agent-visiteur et que par page complète

N° PV	Sv concerné	Type d'appareil	Marque	N° Immatr	Conclusion
14 ANN 24	GARAGE	Démonte pneus	Hofmann	1971285	A
14 ANN 25	GARAGE	Equilibreuse	Hofmann	21/30-4 049300033	A
14 ANN 26	GARAGE	Presse	T10	P028911	A
14 ANN 27	GARAGE	Meule	Electra Beckum	307775	C
14 ANN 28	GARAGE	Foreuse	Criko	1516B1	A
14 ANN 29	GARAGE	Compresseur	Abac	589247	A
14 ANN 30	GARAGE	Gonfleur	/	Gon.1	A
14 ANN 31	GARAGE	Poste à souder	Welcomatic	161	A
14 ANN 32	GARAGE	Chandelle Hydraulique	Hydraulique AC	15487	A
14 ANN 33	GARAGE	Chalumeau	Starlet	2211	A
14 ANN 34	GARAGE	Echelle 3x18 marches	Tubeac	Ech.Gar 1	A
14 ANN 35	GARAGE	Transpalette	/	80474	A
14 ANN 36	G6	Transpalette	OMG	09031007/113	A
14 ANN 37	MW	Transpalette	OMG	09031007/092	A
14 ANN 38	MW	Compresseur	Fini	9066564106	A
14 ANN 39	MW	Echelle 3x9 marches	/	Ladder 01	A
14 ANN 40	MW	Echelle 4 marches	/	Ladder 02	A

Dominique CLARIN
Adjudant
Inspecteur Engins Dangereux

Conclusion A : Lors de l'examen de l'appareil rien d'anormal n'a été constaté. L'appareil peut-être maintenu en service.

B : L'appareil peut être maintenu en service. Il faut cependant remédier aux manquements constatés le plus vite possible.

C : L'utilisation sûre de l'appareil n'est plus assurée en raison des manquements constatés. L'appareil ne peut être maintenu en service.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION REGLEMENTAIRE

Ref: AR du 04 Mai 99.

Type d'inspection : **Annuel / Remise en service**

Unité détentrice : ACOS IS
Lieu d'exécution de l'inspection : EVERE

Date de l'inspection : 03 septembre 2014
Date limite de la prochaine inspection : Dés réparation

DESCRIPTION DU MATERIEL INSPECTE

Genre d'appareil : Transpalette	N° de fabrication : G4,2
Marque et Type : Ameise	Charge MAX autorisée : 2000 Kg
Service : G4	Année de fabrication : /
Nombre de personnes MAX simultanément : 1	
NSN:3920-13-116-8315	

RESULTATS ET MESURES DE LA VISITE

Présent lors de l'inspection : MPC BIGNERON

<p>Description de l'inspection effectuée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INSPECTION DES FUITES D'HUILE. - INSPECTION DE LA STABILITE. - INSPECTION VISUEL DE L'ETAT GENERAL. - TEST DE FONCTIONNEMENT. <p>Description détaillée des manquements constatés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MANQUE D'HUILE.
--

CONCLUSION	B
-------------------	----------

Voir explication ci-dessous

Un avertissement urgent a été remis à :

Dominique CLARIN
 Adjudant
 Inspecteur Engins Dangereux

Conclusion A : Lors de l'examen de l'engin dangereux rien d'anormal n'a été constaté. L'engin dangereux peut être maintenu en service.
 B : L'engin dangereux peut être maintenu en service. Il faut cependant remédier aux manquements constatés le plus vite possible.
 C : L'utilisation sûre de l'engin dangereux n'est plus assurée en raison des manquements constatés. L'engin dangereux ne peut être remis en service qu'après un contrôle complémentaire après réparation.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION REGLEMENTAIRE

Ref: AR du 04 Mai 99.

Type d'inspection : **Annuel / Remise en service**

Unité détentrice : ACOS IS
Lieu d'exécution de l'inspection : EVERE

Date de l'inspection : 03 septembre 2014
Date limite de la prochaine inspection : Dés réparation

DESCRIPTION DU MATERIEL INSPECTE

Genre d'appareil : Meule	N° de fabrication : 307/75
Marque et Type : Electra Beckum	Charge MAX autorisée : /
Service : Garage	Année de fabrication : /
Nombre de personnes MAX simultanément : 1	
NSN:	

RESULTATS ET MESURES DE LA VISITE

Présent lors de l'inspection : MPC BIGNERON

Description de l'inspection effectuée :

- **INSPECTION DE LA STABILITE.**
- **INSPECTION VISUEL DE L'ETAT GENERAL.**
- **TEST DE FONCTIONNEMENT.**

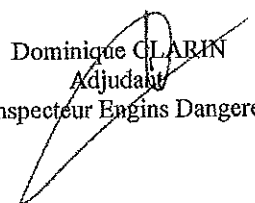
Description détaillée des manquements constatés :

- **MANQUE PLEXIGLASS DE SECURITE.**

CONCLUSION**C**

Voir explication ci-dessous

Un avertissement urgent a été remis à : MPC BIGNERON


 Dominique CLARIN
 Adjudant
 Inspecteur Engins Dangereux

Conclusion A : Lors de l'examen de l'engin dangereux rien d'anormal n'a été constaté. L'engin dangereux peut être maintenu en service.
 B : L'engin dangereux peut être maintenu en service. Il faut cependant remédier aux manquements constatés le plus vite possible.
 C : L'utilisation sûre de l'engin dangereux n'est plus assurée en raison des manquements constatés. L'engin dangereux ne peut être remis en service qu'après un contrôle complémentaire après réparation.